



C O M M U N E D ' A M B È S
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 2023 À 19H00

Nombre membres élus :	23	
Nombre membres élus en exercice :	23	Le Conseil Municipal d'Ambès,
Présents :	20	Vu les articles L.2121-09 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,
Représentés :	03	Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de Ville sous la
Votants :	23	Présidence de M. Gilbert DODOGARAY, Maire.
Absents :	00	

PRÉSENTS
Date de la convocation : 7 décembre 2023
Certifié exécutoire
Compte tenu de l'envoi en Préfecture le :
Et de la publication en ligne le :

Gilbert DODOGARAY, Maire ;
Rémi PIET, Isabelle BESSE, Nicolas MUZOTTE, Muriel JOLIVET, Christian LAPEYRE, Pearl HIPPOLYTE, adjoints au Maire ;
Christiane HIPPOLYTE, Dominique JOLIVET, Sophie PARADOT, Catherine RODRIGUEZ, Jean-Noël ELIPE, Marie-Pierre FETIS, Franck DUMARTIN, Antoine VIGNAUD, Sandrine VILLENAVE, Eléonore LAPORTA, Romain RITOU, Jean-Pierre MAZZON, Catherine LABARRERE, conseillers municipaux.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :
Le Maire, Christophe BOURDIEU donne procuration à Rémi PIET
Marine SAAD donne procuration à Christian LAPEYRE
Enzo BORTOLATO donne procuration à Antoine VIGNAUD

ABSENTS :
/

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :
Christian LAPEYRE

DÉLIBÉRATION N° 088 12 2023 – FINANCES – JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA MARIONNETTE – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AUPRÈS DE LA RÉGION NOUVELLE AQUITAINE

Présentation par Isabelle BESSE

La ville d'Ambès, à travers son service culturel, étudie la possibilité de mettre en œuvre un projet visant à créer, autour de la journée internationale de la Marionnette, un événement qui s'étalera sur un mois et qui se clôturera par un festival, regroupant principalement les compagnies du réseau naissant de marionnettes en Nouvelle Aquitaine (MAANA), voir une compagnie étrangère.

L'objectif de ce projet est de développer la culture du spectateur et l'ouverture d'esprit chez les enfants, mais aussi de renforcer le lien intergénérationnel sur la Commune.

Par ailleurs, cette action pourrait participer au rayonnement départemental et régional de la ville en créant le second festival de marionnettes de Gironde et en offrant ainsi aux artistes marionnettistes de Nouvelle Aquitaine un espace dédié et une plus grande visibilité.

Cette action pourrait se dérouler durant tout le mois de mars, par le biais d'animations avec les écoles, telles que :

Expositions de marionnettes au sein de la médiathèque,
Lectures faites par les bibliothécaires autour de la marionnette,
Ateliers de médiation animés par les compagnies et artistes.

Chaque enfant scolarisé à Ambès participera à au moins un atelier de médiation culturelle et aura vu entre un et six spectacles.

Le programme du festival de clôture, qui aurait lieu les 22 et 23 mars 2024, est en cours d'élaboration. A ce stade, nous pouvons évoquer des représentations au sein des écoles maternelle et élémentaire et un concert de marionnettes le vendredi soir. Le samedi, des ateliers de confection de marionnettes tout public pourraient être organisés, suivis de plusieurs spectacles.

Cette action pourrait prétendre à des financements. Afin de bénéficier de l'aide de la Région Nouvelle-Aquitaine, la demande doit être formulée au plus tard le 15 décembre prochain. Aussi, il est proposé de solliciter une subvention de 20% plafonnée à 20 000 €.

Le budget prévisionnel de cette opération qui reste à affiner est de 12 000 €. Le montant de l'aide sollicitée est donc de 2 400 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter la subvention de la Région Nouvelle-Aquitaine, au titre de l'aménagement culturel de territoire, d'un montant de 2 400 € (20% du coût prévisionnel de 12 000 €) et de faire les démarches pour l'obtention de toutes autres aides, notamment départementales ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette opération.

Fait et délibéré le 12 décembre 2023

Pour expédition conforme.

Le Maire,
Gilbert DODOGARAY

